

**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 7 FÉVRIER 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson tenue le 07 février 2023 à 11h00 à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine située au 5465 Boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine.

Sont présents :

M^{me} la conseillère : Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine

MM. les conseillers : Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine
Éric Lecourtois, Ville de Delson
Jean-Michel Pepin, Ville de Delson

Sont également présents : Mme Laurence Oberson, directrice générale adjointe de la Ville de Sainte-Catherine
M. Jean-François Messier, directeur général de la Ville de Delson

032-02-23

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATION DU QUORUM

Il est proposé par Jean-Michel Pepin appuyé par Éric Lecourtois et résolu d'ouvrir la séance à 15h02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

033-02-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

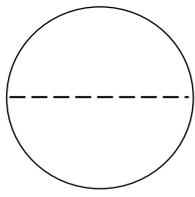
L'ordre du jour suivant est proposé :

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES 4 ET 27 OCTOBRE 22, 12 DÉCEMBRE 22 17 JANVIER 2023
4. ADOPTION DU CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DE LA RÉGIE D'EXPLOITATION DU COMPLEXE SPORTIF SAINTE-CATHERINE ET DELSON
5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 002-23 : RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
6. 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (15 MIN)
7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 003-23 : RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES FINANCES ET DÉLÉGUANT À CERTAINS FONCTIONNAIRES OU EMPLOYÉS LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES DE DÉLÉGATION DE POUVOIR
8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 004-23 : RÈGLEMENT CONCERNANT LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE
9. MODIFICATION AUX NOMINATIONS DES POSTES DE SECRÉTAIRE ET TRÉSORIÈRE
10. INSCRIPTION DE LA RÉGIE AU REGISTRE DE LA TPS ET DE LA TVQ
11. 2IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (15 MIN)

Il est proposé par Annick Latour, appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

**034-02-23 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES 4 ET 27 OCTOBRE 22, 12
DÉCEMBRE 22 ET 17 JANVIER 2023**

Il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu,

D'adopter individuellement les procès-verbaux cités en titre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**035-02-23 ADOPTION DU CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DE LA RÉGIE
D'EXPLOITATION DU COMPLEXE SPORTIF SAINTE-CATHERINE ET
DELSON**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire pour la régie d'adopter un calendrier annuel des séances ordinaires.

Il est proposé par Jean-Michel Pepin appuyé par Annick Latour et résolu,

D'adopter le calendrier annuel des séances de le diffuser sur le site internet en plus de la diffusion prescrite par la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**036-02-23 ADOPTION DU RÈGLEMENT 002-23 : RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'adopter un règlement de régie interne.

Il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

QUE le conseil municipal adopte le règlement n° 002-23 : Règlement sur la régie interne du conseil d'administration et que ce dernier entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

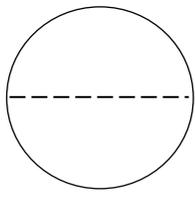
**037-02-23 ADOPTION DU RÈGLEMENT 003-23 : RÈGLEMENT CONCERNANT
L'ADMINISTRATION DES FINANCES ET DÉLÉGUANT À CERTAINS
FONCTIONNAIRES OU EMPLOYÉS LE POUVOIR D'AUTORISER DES
DÉPENSES DE DÉLÉGATION DE POUVOIR**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'adopter un règlement déléguant à certains fonctionnaires ou employés le pouvoir d'autoriser des dépenses de délégation de pouvoir afin de faciliter la bonne marche des affaires de la régie.

Il est proposé par Jean-Michel Pepin appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

QUE le conseil municipal adopte le règlement n° 003-23 : règlement déléguant à certains fonctionnaires ou employés le pouvoir d'autoriser des dépenses de délégation de pouvoir et que ce dernier entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

038-02-23

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 004-23 : ADOPTION DU RÈGLEMENT 004-23 :
RÈGLEMENT CONCERNANT LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'adopter un règlement concernant la politique de gestion contractuelle de la régie afin de répondre aux exigences de la loi

Il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Annick Latour et résolu,

QUE le conseil municipal adopte le règlement n° 004-23 : règlement concernant la politique de gestion contractuelle de la régie et que ce dernier entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

039-02-23

**MODIFICATION AUX NOMINATIONS DES POSTES DE SECRÉTAIRE ET
TRÉSORIÈRE**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'adopter de modifier les personnes désignées comme secrétaire et trésorier de la régie afin de faciliter la bonne marche des affaires de ladite institution.

Il est proposé par Jean-Michel Pepin appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

De nommer monsieur Jean-François Messier à titre de secrétaire de la régie et de nommer madame Laurence Oberson à titre de trésorière.

Il est de plus résolu de remercier chaleureusement monsieur Jean-Michel Pepin et madame Annick Latour pour leur valeureuse contribution comme secrétaire et trésorière de la régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

040-02-23

INSCRIPTION DE LA RÉGIE AUX REGISTRES DE LA TPS ET DE LA TVQ

CONSIDÉRANT qu'il est obligatoire que la régie soit inscrite aux registres de la TPS et de la TVQ

Il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu,

D'autoriser la trésorière de la régie à inscrire l'institution à ces deux registres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

041-02-23

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et qu'aucune question n'est posée, il est proposé par Annick Latour appuyée par Éric Lecourtois de lever l'assemblée à 15h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvain Bouchard, président

Jean-François Messier, secrétaire